



FACHES THUMESNIL

**Projet Jappe-Geslot
Informations auprès des riverains**

Réunion du samedi 21 novembre 2020

Les objectifs de cette réunion

- Rappeler les grandes lignes du projet tel que prévu aujourd'hui par l'aménageur
- Informer les riverains, les citoyens :
 - sur la position et les actions de l'équipe municipale actuelle
 - sur la façon dont on envisage la suite avec les citoyens et les instances politiques.
- Échanger avec les participants sur la suite



FACHES THUMESNIL

Chronologie du projet

Démarrage des concertations en 2012.

Travail amont (étude d'impact, cahier des charges) de sept 2014 à dec 2016

-> à ce stade, les grandes caractéristiques du projet sont définies.

Appel à candidatures et choix de l'aménageur en Février 2018: Vilogia.

Vente des terrains, travaux de démolition: 2019.

Travaux d'élimination des espèces invasives : Mai Juin 2020

Nouvel avis de l'autorité environnementale: 2020.

Les acteurs, les parties prenantes.

- Le donneur d'ordre est la MEL.
- L'aménageur, titulaire du contrat de concession est Vilogia.
- Les différents lots du projet pourront être alloués à des titulaires différents.
Vilogia est maître d'oeuvre du lot 1.
- Les cahiers de prescription garantissent la cohérence du projet entre les lots.
- La municipalité est associée aux prescriptions détaillées et à la sélection des projets des promoteurs des différents lots.

Projet 2018: Nature des logements et plan de masse



Surfaces planchers totales

35 625 m²

LOGEMENTS

Accession libre

17 575 m²

Accession sociale

7 020 m²

Locatif social

10 430 m²

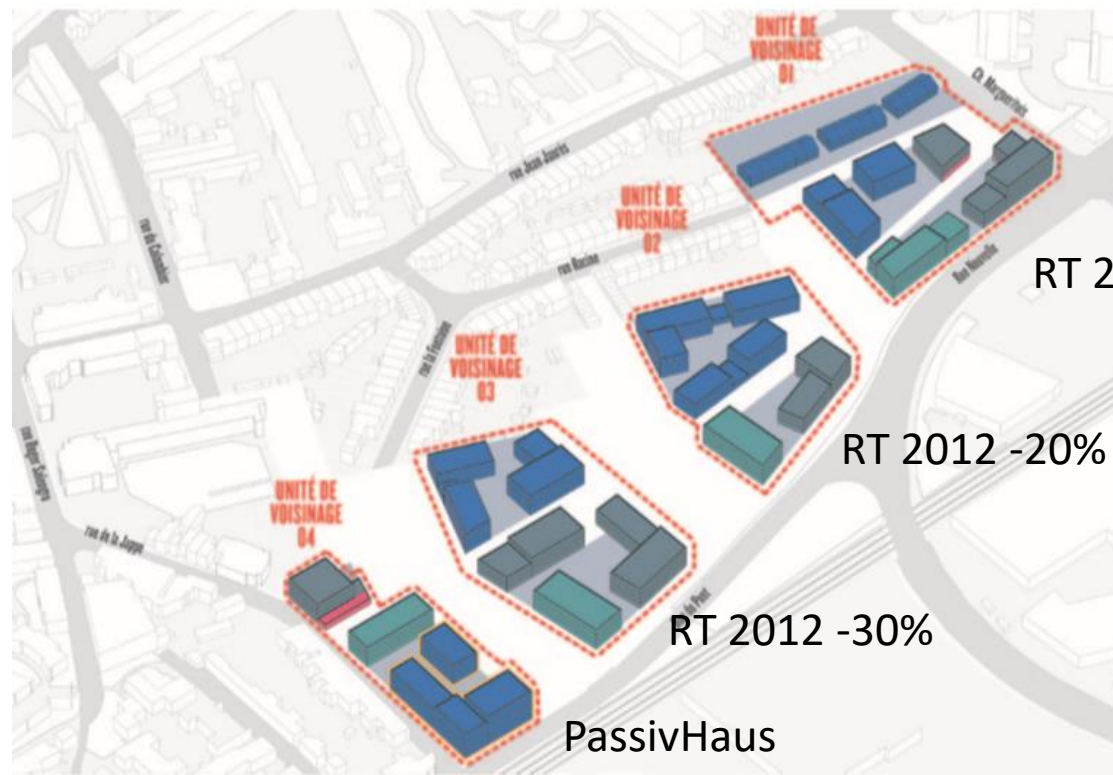
Résidence sénior



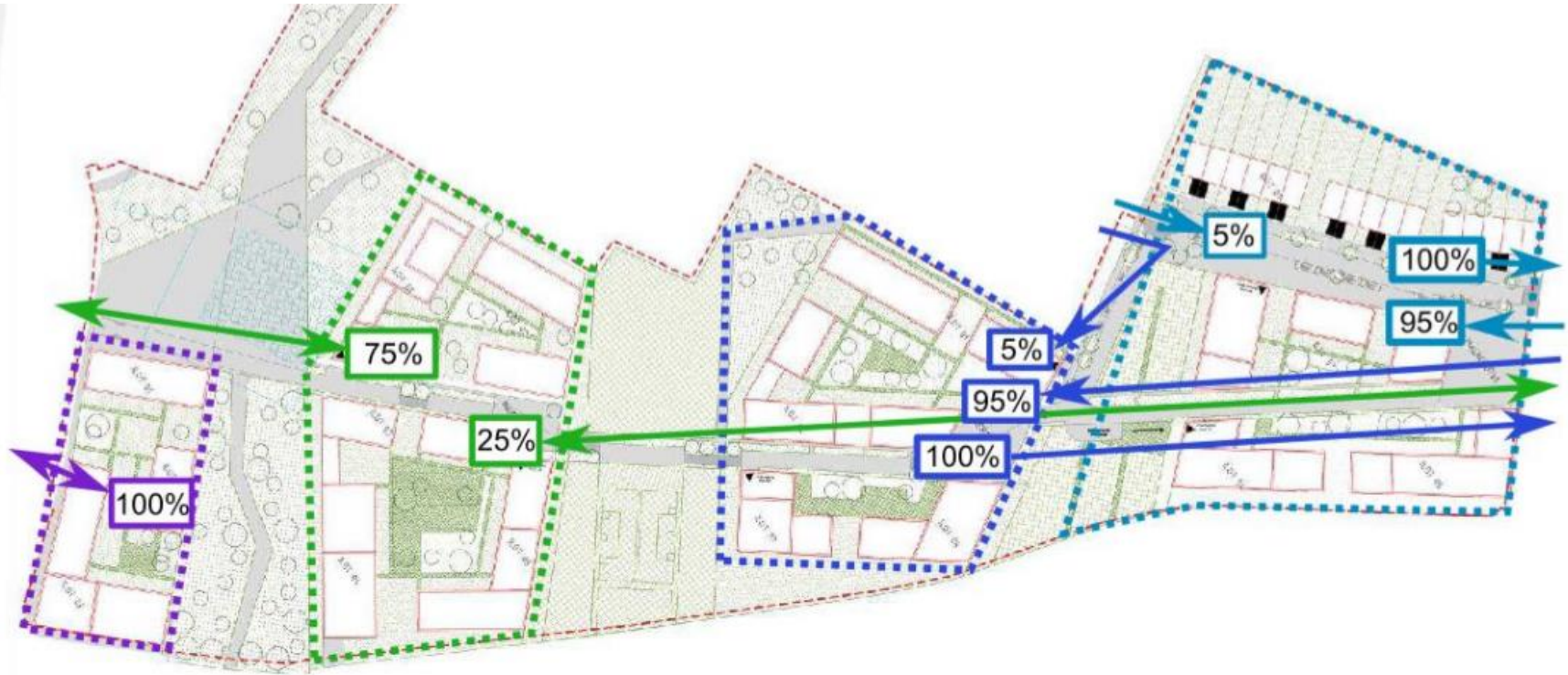
Projet 2018: Végétalisation



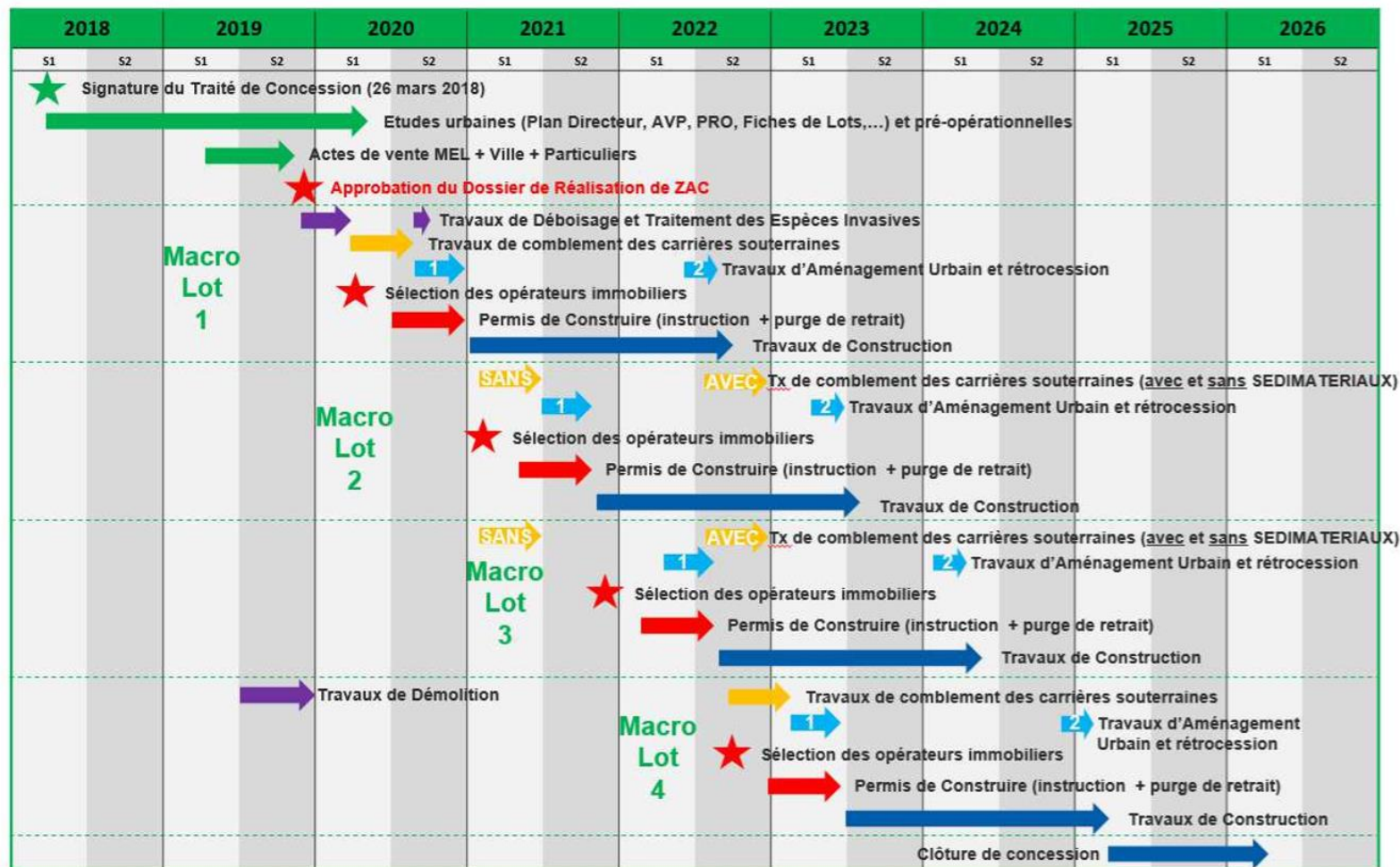
Projet 2018: Développement Durable



Projet 2018: Circulation



CALENDRIER GENERAL DU PROJET





FACHES THUMESNIL

Aujourd'hui

**Les actions entreprises par la municipalité
actuelle**

Actions entreprises

Juin

Juillet

Aout

Sept.

Octobre

Nov.

Prise de connaissance du projet

04/06: prise de contact MEL

29/06: RV Vilogia/cabinet Archi

15/07: RV Cabinet de
Developpement durable

Prise de position politique

Août: Constitution du groupe d'élu.e.s

27/08: Expression de notre position à l'équipe Projet MEL

17/09 Déclaration Urgence Ecologique

24/09: Courrier auprès du président
de la MEL

28/10 :réponse MEL

Rencontres

07/07: RV habitants rue de la Jappe

13/07: RV Association des riverains Racine/Fontaine

19/09: prise de parole citoyenne

10/10 :RV association Jappe

Aout/sept:rencontres informelles



Quelle est la situation ?

Un projet déjà engagé:

- Contrat de concession signé
- Terrain cédé à l'aménageur
- Aménagements démarrés (destructions, dévégétalisation, clôture...)

Qui n'est pas à la hauteur des enjeux :

- Impacts sur les riverains et l'ensemble de la ville (place de la voiture, plan de masse, circulations douces, espaces verts)
- Ambitions sociales (nombre de logements sociaux...)
- Ambitions environnementales (méthodes de construction, énergies vertes,...)

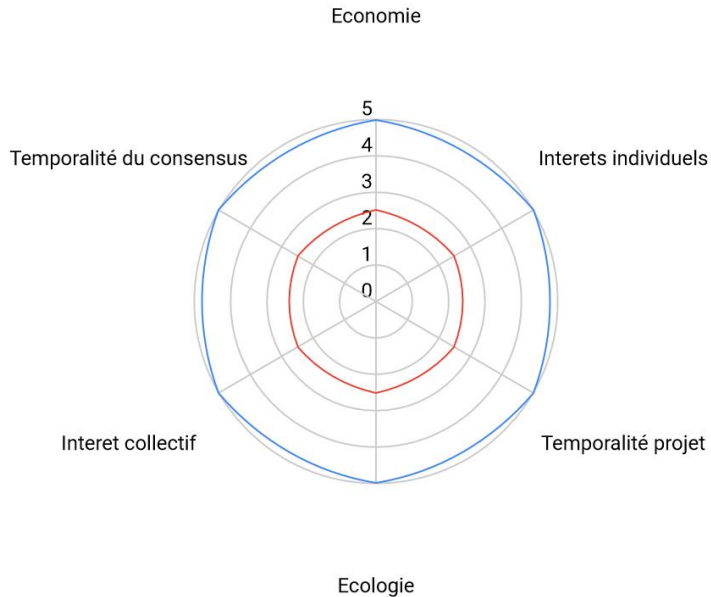
La suite et les prochaines étapes

Continuer la discussion avec la MEL, qui en a réaffirmé sa volonté dans sa réponse.

Parallèlement, construire un atelier de réflexion sur les enjeux prioritaires de négociation identifiés par les citoyens et partenaires associatifs.

Un rendez-vous régulier avec vous sur l'avancée du projet et les différents échanges avec les parties prenantes.

trouver l'équilibre du projet face aux enjeux et attentes des parties prenantes



- ✓ Entre l'intérêt collectif et les intérêts individuels
- ✓ Entre la temporalité du projet et la nécessité de re-poser les enjeux
- ✓ Entre les aspects économiques et les aspects citoyens et écologiques
- ✓ Chacuns représentés par des parties prenantes différentes.